

Atradius & Vous

« Know your Partner » : Déclarations à compléter

Cher partenaire,

La législation pour lutter contre le risque de fraude, de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme, soumet notre Groupe Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros, à l'obligation de respecter une procédure KYP « Know Your Partner », pour identifier, récolter et vérifier les informations relatives à nos partenaires.

Cette procédure se comprend comme une obligation pour Atradius de recueillir, auprès de ses partenaires, une liste de documents (relatifs à la personne morale, à l'identité des dirigeants et signataires ainsi qu'aux bénéficiaires effectifs) permettant de légalement s'assurer de l'identité et de la connaissance de l'ensemble de nos partenaires.

C'est donc dans ce cadre, que nous vous communiquons ce jour, la déclaration des bénéficiaires effectifs et des dirigeants signataires.

A des fins de conformité et dans un souci de continuité de nos relations, nous vous remercions de bien vouloir nous renvoyer les présentes déclarations dûment complétées et signées, accompagnées des pièces justificatives demandées, **au plus tard le 9 décembre 2022 par mail à l'adresse : kyp@atradius.com**.

Certains que vous comprenez l'importance de cette démarche et l'obligation qui nous est faite de recueillir ces informations, nous vous prions d'agréer, Cher Partenaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

